

01 oct 2026 -03:00

## Risques climatiques : une nouvelle étude identifie les leviers fédéraux pour renforcer la résilience climatique de la Belgique

Comment la Belgique peut-elle mieux s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique ? Une nouvelle étude, réalisée à la demande du Service Changements climatiques du SPF Santé publique, identifie différentes mesures que le niveau fédéral peut prendre pour renforcer la résilience de notre pays. L'analyse se concentre sur des risques tels que les vagues de chaleur, les inondations, la pression exercée sur les soins de santé et l'aggravation de la vulnérabilité sociale. Elle constitue une contribution importante à l'élaboration du futur Plan fédéral d'adaptation.

La Belgique est de plus en plus confrontée aux conséquences du dérèglement climatique. Les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses et autres phénomènes météorologiques extrêmes ont des conséquences non seulement pour la population et l'environnement, mais aussi pour nos infrastructures, notre économie, nos soins de santé et notre cohésion sociale. Ainsi, les inondations de 2021 en Wallonie ont causé des dégâts estimés à plus de 5,2 milliards d'euros, tandis que des études indiquent que les dommages économiques liés aux changements climatiques en Belgique pourraient atteindre environ 5 % du PIB d'ici 2050. Les récentes vagues de chaleur ont également eu un impact considérable sur la santé publique, avec une surmortalité de près de 3 000 personnes au cours de l'été 2026, selon Sciensano. Les événements de ces dernières années montrent que l'adaptation au changement climatique n'est pas un choix, mais une condition nécessaire pour rendre notre société plus résiliente.

Pour relever ce défi, le gouvernement fédéral travaille à l'actualisation du Plan fédéral d'adaptation. Dans ce cadre, [VITO](#), [ICEDD](#), [Ramboll](#) et [Möbius](#) ont réalisé l'étude *Be-Adapt: Adaptation Measures in Belgium Based on Risk Analyses*, à la demande du Service Changements climatiques du SPF Santé publique.

## Les principaux risques climatiques pour la Belgique

L'étude s'appuie sur [l'évaluation belge des risques climatiques](#) réalisée par le Centre d'analyse des risques climatiques (CERAC) et examine dix risques climatiques pour lesquels le niveau fédéral peut jouer un rôle important.

Six risques ont fait l'objet d'une analyse approfondie :

- la possibilité d'assurer les habitations situées dans des zones exposées aux inondations ;
- les risques sanitaires liés aux vagues de chaleur ;
- la vulnérabilité des infrastructures énergétiques face aux phénomènes météorologiques extrêmes ;
- l'impact des changements climatiques sur la santé mentale ;
- l'augmentation des inégalités sociales et la pression exercée sur la cohésion sociale ;
- les risques pesant sur la continuité des soins de santé lors de vagues de chaleur et d'inondations.

Pour quatre autres risques, l'étude s'est appuyée sur des processus et expertises existants. Ces risques ont dès lors été examinés de manière moins approfondie, sans que cela ne diminue leur importance. Il s'agit des risques pour les infrastructures de transport, des perturbations des chaînes alimentaires internationales, des déplacements de personnes à la suite de catastrophes climatiques et de la propagation de maladies à transmission vectorielle, telles que les maladies infectieuses transmises par les moustiques et les tiques.

## Des leviers fédéraux pour renforcer la résilience

Pour chacun des six risques étudiés en priorité, les chercheurs ont identifié des mesures d'adaptation que le niveau fédéral pourrait mettre en œuvre.

Les mesures proposées couvrent des domaines d'action très variés. Elles vont du développement des connaissances, du suivi et des systèmes d'alerte précoce à la préparation aux crises, à la protection des infrastructures critiques, à la communication sur les risques, au soutien des groupes vulnérables et au renforcement de la continuité des services essentiels.

L'étude souligne également que l'adaptation au changement climatique constitue un défi transversal qui nécessite une coopération entre les différents niveaux de pouvoir et secteurs. Les soins de santé, la protection sociale, l'approvisionnement énergétique, la gestion de crise et les politiques d'infrastructures jouent à cet égard un rôle important.

## Investir dans la prévention est payant

L'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience climatique ne consistent pas uniquement à réagir aux crises lorsqu'elles surviennent. En identifiant les risques à temps et en prenant des mesures préventives, il est possible de limiter considérablement les dommages, les perturbations de la société et les coûts économiques.

Investir dans l'adaptation présente en outre de nombreux bénéfices pour la société. Cela contribue à améliorer la santé publique, à renforcer la résilience sociale, à assurer une meilleure continuité des services essentiels et à accroître la capacité de la société à faire face aux conséquences futures du dérèglement climatique. L'atténuation et l'adaptation constituent ainsi deux piliers complémentaires d'une politique climatique efficace, visant à la fois à limiter les changements climatiques et à renforcer la résilience de notre société.

L'étude ne détermine pas encore les choix politiques que fera le gouvernement, mais elle fournit une base scientifique ainsi qu'un éventail de mesures possibles en vue de l'élaboration du Plan fédéral d'adaptation 2027-2031. À l'initiative du Ministre du Climat Jean-Luc Crucke, ces propositions seront évaluées par les administrations fédérales au regard de leur efficacité, de leur faisabilité et de leur coût. Le Ministre coordonnera ensuite le processus de décision politique au sein du gouvernement fédéral. Le plan devrait

être finalisé dans le courant de l'année 2027.

Selon Jean-Luc CRUCKE, ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale de Belgique : « Les vagues de chaleur et les feux de végétation de cet été nous l'ont une nouvelle fois rappelé : il reste essentiel de réduire nos émissions, mais nous devons également préparer notre pays aux conséquences du dérèglement climatique. L'évaluation du CERAC et cette nouvelle étude nous offrent une base scientifique solide pour poursuivre notre action. Je piloterai la préparation du Plan fédéral d'adaptation 2027-2031 et porterai ces travaux. Notre objectif est clair : mieux anticiper les risques et mieux protéger la population, nos infrastructures et notre économie. »

Plus d'informations :

Les résultats détaillés de l'étude BE-Adapt sont disponibles sur [le site du Service Changements climatiques](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise  
Porte-parole (FR)  
+32 (0)499 27 40 30  
+32 (0)2 524 99 13  
[justine.cerise@health.fgov.be](mailto:justine.cerise@health.fgov.be)

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 (0)2 524 99 21  
+32 (0)475 93 92 71  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Annelies Wynant  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 97 38  
+32 485 73 44 05  
[annelies.wynant@health.fgov.be](mailto:annelies.wynant@health.fgov.be)